



Réunion du Comité Syndical

du 9 octobre 2013

CS - 4.04

Compte-rendu de réunions de Bureau

Le neuvième jour du mois d'octobre de l'année deux mil treize à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical du S.E.R.T.R.I.D. (Syndicat mixte d'Etudes et de Réalisations pour le Traitement Intercommunal des Déchets), dont le nombre en exercice, titulaires et suppléants est de trente six, légalement convoqués, se sont réunis au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D., sous la présidence de Monsieur Leouahdi Selim GUEMAZI, président.

Etaient présents :

- Délégués titulaires :

C.A.B. : MM. Daniel FEURTEY, Jean-François ROOST, Robert DEMUTH, Leouahdi Selim GUEMAZI, Mme. Françoise RAVEY

S.I.C.T.O.M. : MM. Marcel GRAPIN, Hervé GRISEY, Gérard GUYON, Roger-Serge TOUPENCE, Mme. Alexia LAVALLEE

C.C.S.T. : MM. André HELLE, Daniel KUNTZ

- Délégués suppléants avec voix délibératives :

C.A.B. : NEANT

S.I.C.T.O.M. : NEANT

C.C.S.T. : NEANT

- Délégués suppléants sans voix délibératives :

C.A.B. : NEANT

S.I.C.T.O.M. : M. Jean-Pierre SALVADOR

C.C.S.T. : NEANT



Le quorum est atteint : 12 présents

Etaient excusés

- Délégués titulaires :

C.A.B. : MM. Pierre SANTOSILLO, Jean-Claude MATHEY, Denis JEANGERARD, Pascal MARTIN

Pouvoirs : NEANT

S.I.C.T.O.M. : M. Roger GAUGLER

Pouvoirs : NEANT

C.C.S.T. : M. Claude GIRARD

Pouvoir : NEANT

- Délégués suppléants :

C.A.B. : MM. Yves DRUET, Claude GIRARD, Pierre BOUCON, Dominique RETAILLEAU, Jean-Pierre DEMARCHE, Jean-Claude MARTIN, Louis HEILMANN, Monsieur Daniel PASTORI, Mme. Céline RAIGNEAU

S.I.C.T.O.M. : MM. Roland GERMAIN, Thierry STEINBAUER, Alain FIORI, Didier SANSIG, Jacques REUILLARD

C.C.S.T. : MM. Jean LOCATELLI, Xavier DOMON, Cédric PERRIN



Réunion du Comité Syndical

du 9 octobre 2013

CS - 4.04

Compte-rendu de réunions de Bureau

RAPPORT

Présenté par M. Leouahdi Selim GUEMAZI
Président

Le Bureau en exercice s'est réuni les 3 juillet et 4 septembre 2013.

Conformément à la délégation accordée par le Comité Syndical, il est rendu compte à ce dernier des décisions qui ont été prises.

Le Comité Syndical :

- **PREND ACTE** des décisions prises lors de ces bureaux.

Ainsi délibérée au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D. le 9 octobre 2013, ladite délibération ayant été affichée par extrait le conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Dépôt en Préfecture le 15 OCT. 2013

Préfecture du Terr. de Belfort
15 OCT. 2013
Service Courrier

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,

Leouahdi Selim GUEMAZI